



Harcèlement moral : Plainte contre mes collègues de travail:

Par **mvall**, le **21/05/2016** à **14:28**

Bonjour, j'ai déposé une plainte contre mes 2 collègues de travail car ils me harcèlent quotidiennement, et ce depuis 2 ans j'ai fait 2 mains courantes en 2014 et une démarche auprès de la médecine de travail, mais c'est devenue invivable, je ne vais pas bien et ne supportent plus les moqueries, les insultent, leur déprimantes, je suis "le truc, la chose qui sert à rien " !! un avocat me demande 600 euros pour intervenir auprès d'un procureur car il pense que la plainte risque d'être classé sans suite car il y a plus grave en ce moment, qu'en pensez vous ?

Par **P.M.**, le **21/05/2016** à **19:36**

Bonjour,

Une main courante n'a pas du tout la valeur d'une plainte et n'a qu'un effet très relatif puisque cela n'enregistre que vos déclarations a priori sans ouverture d'enquête et la plupart du temps ne suffit pas pour que le Procureur de la République agisse donc il faudrait savoir si réellement vous en avez déposé une et quand...

La première chose à faire pour essayer que le harcèlement moral cesse c'est de prévenir l'employeur officiellement par lettre recommandée avec AR lequel a une obligation de traiter le problème, un double pourrait être envoyé à l'Inspecteur du Travail et au Médecin du Travail...

Par **mvall**, le **23/05/2016** à **17:00**

bonjour, merci de votre réponse, et pour vous répondre oui après avoir fait 2 mains courantes, j'ai déposé plainte au commissariat de police, j'ai aussi adressé un courrier à mon employeur, qui a très à l'écoute mais malheureusement le harcèlement ce fait lorsqu'il a le dos tourné. Le soucis est que je travaille à mi temps et je demande l'aide juridictionnel ce qui ne plait pas à beaucoup d'avocat, la medecine du travail m a reçu et s'est déplacé et s'est entretenue avec mon employeur.

Par **P.M.**, le **23/05/2016** à **17:22**

En tout cas l'employeur devrait au moins vous répondre si vous avez la preuve de votre démarche car il a une obligation de sécurité et de résultat en matière de harcèlement moral...
Vous pourriez aussi demander une nouvelle visite au Médecin du Travail...
Il y a quand même des avocats qui acceptent l'aide juridictionnelle et si vous n'en trouvez pas, vous pourriez demander que le Bureau vous en désigne un...
En matière pénale, des enregistrements pratiqués même à l'insu de la personne peuvent être retenus et normalement vous devriez être tenu au courant de la suite donnée à votre plainte...